



# Assemblée générale 2022

## AVEP

vendredi, le 23 septembre

18h30, Aula de l'EPASC Martigny

### 1 Ouverture de l'Assemblée générale et salutations par la présidente

La présidente accueille les membres et les invités en exprimant son plaisir d'avoir de nouveau la possibilité d'une rencontre en présentiel.

Elle remercie particulièrement le Directeur de l'EPASC, M. Clivaz, de la possibilité d'abriter l'AG à l'EPASC tout en lien avec le 50ème anniversaire de cette école.

Dans son message, la présidente montre des photographies du calendrier scolaire de la BFO qui ont été créées par des apprentis lors d'un concours au sujet « New Generation ». Elle fait remarquer la forte présence de la digitalisation et le contraste important à des sujets qui montrent la nouvelle génération sous forme d'une nouvelle vie dans la nature en ayant choisi comme exemple une photo avec un jeune arolle à côté d'un tronc d'arbre mort. Elle explique sa préférence pour les sujets en lien avec la nature :

- premièrement pour les effets bienfaisants et récupérant qui offrent les rencontres avec la nature, en pensant à l'importance d'équilibre dans la profession de l'enseignants  
- deuxièmement et principalement pour l'emblème du travail d'association que cette photo représente. Elle prend le jeune arolle et le tronc comme illustration de la différence entre le but et le sens. Le but d'une chose est toujours lié à sa fonctionnalité. Le sens dépasse la fonctionnalité, il consiste dans l'établissement de liens et de valeurs partagés. Le tronc mort à bien une fonctionnalité, on peut l'utiliser pour chauffer, mais ça provoque sa disparition, il n'offre pas de moyen de vivre subséquemment. Le jeune arolle porte un sens qui va plus loin, il doit créer des liens, déployer ses branches et racines dans plusieurs sens, réagir à l'environnement et une fois grand il nous protège de plusieurs manières. Pour la présidente le travail d'association doit être comme le jeune arolle : Bien sûr qu'une association a ses buts, mais elle perd la vie à long termes si elle ne cherche pas d'atteindre ces buts encadrée dans un sens plus vaste.

## 2 Désignation des scrutateurs

La présidente nomme Jérôme Lorenz et Toni Ivankovic comme scrutateurs pour le comptage des voix. Il n'y a pas de réserves de la part de l'assemblée.

## 3 Modification des statuts

Actuellement l'ordonnance 3 sur les mesures de protections contre covid-19 donne la possibilité de voter par procuration, malgré le fait que cette possibilité n'est pas explicitement marquée dans les statuts de l'AVEP.

Avant de passer aux votes sur les modifications de statuts la présidente rappelle qu'un changement des statuts nécessite une majorité de deux tiers.

L'assemblée approuve l'ajout de la possibilité de voter par procuration par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

Dans une deuxième partie des différentes propositions d'ajustements entre les versions française et allemande sont soumises à l'assemblée :

L'assemblée approuve la neutralité de genre dans les formulations par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve d'enlever la mention explicite des conseillers d'orientation professionnelle par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve la spécification de la défense des intérêts matériels et professionnels des membres en général et de chacun en particulier par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve la formulation plus ouverte d'entretenir des relations avec des différentes associations avec lesquels l'AVEP est liée ou pourrait être liée par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve la mention de publication d'information scolaire et professionnelle par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve d'enlever la spécification que la convocation de l'AG doit se faire par circulaire par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve l'ajout de la spécification que le comité préavise sur les questions importante liées à la formation professionnelle ou à l'enseignement en générale par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

L'assemblée approuve/refuse de marquer le paiement mensuel des cotisations au lieu d'un paiement annuel par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

## 4 Procès-verbal de l'AG 2021

Le procès-verbal de l'AG 2021 n'a suscité aucune remarque.

L'assemblée accepte le procès-verbal de l'AG 2021 par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

## 5 Rapport d'activité

La présidente montre la vidéo du rapport d'activité :

Dans l'année scolaire 2021-2022 l'AVEP a réalisé respectivement assisté à 9 séances de comité et rencontres dans des groupes de travail, 4 rencontres avec la cheffe de service, 4 rencontres avec les directions des écoles, 5 séances avec le comité fédératif de la FMEP, 3 réunions avec la commission des enseignants de la FMEP, 2 assemblée de délégués et 4 séances de comité de la faîtière Formation Professionnelle Suisse, 1 séance par rapport à la réforme en commerce et 4 séances sur l'agenda 2030. L'AVEP a initié ou continué des dossiers suivants : Augmentation de l'équilibre entre travail et vie privée, médiation de projets pour l'agenda 2030, événements pour les membres, impulsion à l'actualisation des cahiers des charges des enseignants, continuation du projet ARA (Accompagnement et réussite des apprentis). L'AVEP a atteint une harmonisation de la pratique de la décharge d'âge, un élargissement des prestations aux membres, un renforcement du réseau national et une contribution à l'équipement digitale des enseignants à partir de la rentrée 2022.

En collaboration avec la FMEP, l'AVEP a participé à une rencontre avec des représentants du Département de l'économie et la formation et du Département des finances et d'énergies ainsi qu'à une audition devant la Commission du Grand Conseil (EFCS) sur la pénurie d'enseignants et les défis dans le domaine de l'éducation. Pour la suite l'atteint de conditions de travail plus favorables, l'augmentation de la sécurité d'embauche et l'élargissement des prestations aux membres restent toujours sur l'agenda de l'AVEP – p.ex. la révision des cahiers de charges, la réévaluation des décharges, l'accès aux documents légaux informatifs, l'harmonisation des plans scolaires etc. En collaboration avec la FMEP dans un cadre plus large il y reste l'engagement pour le prolongement du congé paternité, les mesures d'amélioration de la couverture perte de gain en cas de maladie et l'ajustement des salaires en fonction du renchérissement.

L'assemblée approuve le rapport d'activités 2021/22 avec applaudissement. Il n'a occasionné aucune remarque.

L'assemblée accepte le rapport d'activités 2021/22 aussi formellement par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

## 6 Présentation de la FPS et accueil de David Rey du SER

La présidente fait remarquer l'adhésion de l'AVEP à la FPS et indique l'échange et la collaboration intensifiée dans les dernières années : invitation du président de la FPS à l'AG 2020 (message à distance), le flux d'information, visible aussi dans les Newsletter.

Vu que peut-être pas tout le monde est familier avec l'activité de la FPS, la présidente présente la faîtière Formation Professionnelle Suisse à l'assemblée :

La FPS fêtera son 150<sup>ème</sup> anniversaire en 2024 ! D'origine fondée par des formateurs dessinateurs à Zurich elle a grandi comme un vieil arbre par tous ces décennies et ainsi aussi le président Christoph Thomann a atteint l'âge de retraite.

La FPS abrite ....

L'une des tâches centrales de la FPS est de représenter le corps enseignant et ses intérêts dans la politique de l'éducation.

Pour cela, il faut un bon réseau. Ainsi, la FPS siège dans les organes et organisations suivants :

Forum de dialogue 2 OrTra Travailleurs

Forum de dialogue 4 prestataires de la formation initiale scolaire et des cours interentreprises

StuKo II Conférence des degrés du secondaire II de LCH

LCH-SER Bureau de la coordination

LCH-SER Groupe de travail sur la numérisation

IFFP Roundtable Suisse alémanique

SRFP Société suisse pour la recherche appliquée en matière de formation professionnelle

SR Conseil de fondation SwissSkills

ProfilQ Alliance pour le développement de la qualité interne à l'école

Worlddidac Jury pour les Awards

Réunions ArgeAlp avec le Bade-Wurtemberg, la Bavière, l'Autriche et le Tyrol du Sud

### Message de David Rey

En 1864 création de l'association sous le nom de Société des Instituteurs Romands (SIR).

En 2020, le SER est devenu le Syndicat des enseignantes et enseignants de Suisse romande.

Son organe de presse, l'Éducateur a vu le jour en 1865.

Elle propose un congrès tous les 4 ans, cette année c'est le 44<sup>ème</sup> congrès, il a lieu à Martigny le 24.09.2022.

En 1962, le thème du congrès était « l'école romande », dans les années 1960-1970, ils abordaient déjà la pénurie des enseignants.

Monsieur Rey est remercié de sa présence et a reçu une bouteille de vin.

## 7 Don

L'association choisie cette année pour le don est la fondation « Zuckerpuppa ».

Comme cette fondation avait déjà planifié un autre évènement le 23 septembre, il n'y a pas de représentants sur place. La remise du don a été faite le 7 septembre à Naters en Haut-Valais. Pour la fondation étaient présents : le président du conseil de fondation, Willy Loretan, une des conseillères de fondation, Elisabeth Winter-Jossen et la directrice Regula Hüppi. Pour l'AVEP étaient présents : le délégué Daniel Rotzer et la présidente Patricia Biner. La fondation transmet des remerciements chaleureux à l'assemblée de l'AVEP et souligne l'importance du soutien financière venant de l'extérieur, vu qu'il s'agit d'une fondation privée.

La présidente montre les photos de la remise du chèque et la vidéo sur cette fondation.

La fondation « Zuckerpuppa » est un café participatif qui a pour but de créer et de promouvoir des places de formations pour des jeunes en situation de handicap. Site internet : <https://zuckerpuppa.ch>

## 8 Comptes et rapports de vérificateurs

Thibault Schönmann présente les comptes annuels 2021-2022, qui font apparaître des recettes de CHF 59'570.50 contre des dépenses de CHF 57'050.15. CHF Le bénéfice de l'exercice s'élève donc à CHF 2'520.35 ce qui porte la fortune de l'AVEP à CHF 330'220.80 au 31 juillet 2022.

Le vérificateur de comptes, Claude Reichenbach, lit son rapport et donne décharge au comité.

L'assemblée accepte les comptes 2021/22 par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 9 Élection du nouveau réviseur Patrick Crettenand

Le vérificateur de comptes démissionnant, Claude Reichenbach, présente son successeur Patrick Crettenand à l'assemblée.

L'assemblée élit Patrick Crettenand comme nouveau vérificateur de comptes par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstentions.

La présidente prend congé de Claude Reichenbach en exprimant les remerciements chaleureux au nom de l'AVEP face à son service fidèle pendant plus qu'une dizaine d'année. La remise de cadeau s'était déjà fait à l'avance dans le cercle du comité.

## 10 Élection du nouveau membre de comité Jérôme Bel

Jérôme Bel se présente à l'assemblée. Il se propose comme nouveau membre du comité pour représenter les membres de l'EPCA.

La présidente exprime sa reconnaissance de pouvoir compléter le comité avec la proposition de Jérôme Bel, vu que l'EPCA n'était plus représenté depuis la démission de l'ancien président Gilles Fellay et l'ancien secrétaire Jérôme Lorenz.

L'assemblée élit Jérôme Bel comme nouveau membre de comité par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 11 Présentation du projet site web par Florence Voutaz de la FMEP

Florence Voutaz, responsable corporate & marketing de la FMEP, présente le projet du réseau site web de la FMEP et ses associations.

Entreprise choisie. Tokiwi à Martigny.

Prix : 5'925.- (max.)

Frais annuels : 400.-

Refonte du site internet de l'AVEP avec la FMEP. 5 associations font déjà partie de ce projet. L'idée du futur site internet (selon choix de chaque association) : une seule adresse, chacun garde son identité mais un seul interlocuteur. Mise en valeur des résultats obtenus, prestations sociales, news, offres avantage (visible pour tous) pour motiver les nouveaux adhérents. Bouton pour devenir membre visible sur la page de démarrage.

Interface où les membres peuvent faire des propositions, donner des avis et il y a un compte rendu accessible au comité.

Sur la plateforme, espace membre, le profil peut être modifié directement par le membre lui-même.

Recherche d'aide avec des réponses prédéfinies pour gagner du temps et décharger le comité.

Parrainage d'un collègue possible.

Plateforme FMEP, avec possibilité de se connecter et une partie tout public.

L'assemblée accepte la révision du site web de l'AVEP par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 12 Budget 2022-2023

En raison du défi croissant que représente le recrutement de nouveaux membres, les recettes attendues passent de CHF 65 000.- à CHF 60'030.-. L'augmentation des dépenses par rapport à l'année précédente est principalement due à l'acceptation du projet site web et la présence d'un neuvième membre de comité qui fait augmenter les frais de séance et du networking. Ainsi, il faut s'attendre à une perte de 7870.- CHF pour l'année 2022/2023.

L'assemblée accepte le budget 2022/2023 par 47 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## 13 Accueil et message de la cheffe de service Tanja Fux

La présidente exprime sa joie que la cheffe de service ait pour la première fois la possibilité de s'adresser directement à l'assemblée de l'AVEP.

La cheffe de service remercie les enseignants pour leur engagement auprès des jeunes apprentis, grâce au travail des enseignants le niveau de l'enseignement est élevé. Elle est fière d'être notre cheffe de service, elle a vu beaucoup d'enseignants passionnés lors des visites des écoles. La présentation du rapport d'activité montre l'évolution de l'école.

## 14 Propositions individuelles

Aucune intervention de la part de l'assemblée.

La présidente remercie les participants de l'AG et invite à une petite visite guidée de l'EPASC et à l'apéro et à l'échange au foyer tout sous la devise : « Le sens avant le but – les copains d'abord ».

Monique et Didier distribuent les bons cadeaux aux membres présents.

L'assemblée se termine à 20.00.

47 personnes présentes à l'AG, comité y compris.